

## **RECONNAISSANCE DES STAGES A L'ÉTRANGER**

### **Pour les étudiants**

Pour encourager les mobilités des étudiants et du personnel, il est essentiel de reconnaître et de valoriser les résultats obtenus par les intéressés pendant leur formation à l'étranger.

A la fin du stage, le tuteur de stage complète et signe une attestation de stage (document obligatoire pour l'examen) et une fiche bilan de stage (facultative) évaluant les activités réalisées par l'étudiant. Ces documents sont rédigés dans la langue du pays d'accueil. Ils sont laissés à l'étudiant qui peut ainsi compléter son dossier professionnel (annexes au CV).

Des situations de communication orales vécues en langue étrangère pendant le stage sont présentées par l'étudiant lors d'une épreuve d'examen Communication professionnelle du BTS Assistant de manager au cours de laquelle l'étudiant s'exprime oralement en langue étrangère dans une situation de communication professionnelle simulée et issue de son stage.

### **Épreuve E4 : Fiche E4 descriptive**

De même, les missions réalisées dans un contexte international sont présentées dans un dossier Actions professionnelles par l'étudiant(e) pour une épreuve du BTS.

### **Épreuve E6 : Fiche E6 descriptive**

Au cours de ces deux épreuves, en CCF, les compétences professionnelles et linguistiques acquises lors de la mobilité sont évaluées ; par un enseignant de langue et de communication en E4 ; par un enseignant et un professionnel en E6.

L'enseignant de langue évalue la progression linguistique de l'étudiant en réalisant à cet effet des tests de positionnement (avant et après la mobilité).

Il pourra également rédiger une lettre de recommandation à tout étudiant souhaitant poursuivre ses études (formation axée sur les langues) ou postuler à un emploi qui nécessite un excellent niveau linguistique.

### **Europass Mobilité**

En outre, l'établissement utilisera l'Europass mobilité qui sera délivré aux étudiants partis en stage à l'étranger. Ce passeport de compétences acquises permettra de valoriser le profil des étudiants.

<http://www.europe-education-formation.fr/docs/guide-EM.pdf>

<http://www.agence-erasmus.fr/page/europass-mobilite>

### **Bénéfices attendus et induits par les mobilités**

- Rehausser leur niveau linguistique et culturel, s'approprier le langage des affaires dans le domaine économique, juridique et commercial
- Appréhender les spécificités culturelles, langagières et organisationnelles de l'activité de l'Assistant(e) de Manager à l'étranger et ainsi acquérir des comportements respectueux des codes sociaux en usage pour les intégrer au métier
- Mettre en œuvre des méthodologies de travail différentes et d'acquérir, voire de maîtriser des savoir-faire spécifiques

- Enrichir leur CV (Europass – Certifications B1, B2...) ; l'expérience à l'étranger est un critère de sélection d'une candidature dans une structure à vocation internationale
- Faciliter leur recherche d'emploi future grâce à leur nouveau réseau de contacts
- Accepter plus facilement la perspective d'une mobilité géographique
- Valoriser les formations françaises à l'étranger
- Devenir un citoyen européen : s'inscrire dans une démarche européenne où l'interculturalité a toute sa place

### **Pour le personnel sortant**

L'Établissement encourage les mobilités du personnel et lui reconnaît au retour, de nouvelles compétences déterminantes pour son évolution de carrière (Europass).